



BÂLE III - PILIER 3
DISCIPLINE
DE MARCHÉ
RAPPORT 2020



UNION BANCAIRE PRIVÉE

Objectif et périmètre du rapport

Principes de publication

L'objectif de ce document est de donner au public une information approfondie sur la gestion des risques du groupe Union Bancaire Privée, UBP SA (ci-après le «Groupe» ou la «Banque»). Le document fournit des informations sur l'adéquation des fonds propres de la Banque et sur le dispositif de gestion des risques mis en place.

Ce document a été établi conformément aux exigences de publication de la Circ.FINMA 2016/1 «Publication – banques» de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA).

Le rapport est publié semestriellement dans un délai de deux mois après la date de bouclage du semestre, ou quatre mois après la date de bouclage annuel. Il est disponible sur le site Internet du Groupe (www.ubp.com).

Les informations contenues dans le présent rapport se réfèrent au bouclage annuel consolidé au 31 décembre 2020 du Groupe.

Périmètre de consolidation

Le cercle de consolidation relatif au calcul des exigences de fonds propres correspond au périmètre applicable à l'établissement des comptes annuels consolidés (voir «Participations consolidées» en page 12 du Rapport financier 2020). Les principales participations et leurs modifications par rapport à l'année précédente entrant dans le calcul des fonds propres réglementaires sont mentionnées dans le Rapport financier 2020 (cf. page 24).

Il n'existe aucune indication des éventuelles restrictions internes ou externes qui empêchent les transferts d'argent ou de fonds propres au sein du Groupe.

Tableau KM1: Chiffres-clés réglementaires essentiels

(en milliers de CHF)

	31.12.2020	30.06.2020	31.12.2019	
Fonds propres pris en compte				
1	Fonds propres de base durs (CET1)	2'052'326	1'969'976	1'937'966
2	Fonds propres de base (T1)	2'052'326	1'969'976	1'937'966
3	Fonds propres totaux	2'056'326	1'973'976	1'941'966
Positions pondérées en fonction des risques (RWA)				
4	RWA	7'416'353	7'161'685	7'577'384
4a	Exigence minimales de fonds propres	593'308	572'935	606'191
Ratios de fonds propres basés sur le risques (en % des RWA)				
5	Ratio CET1 (%)	27,7%	27,5%	25,6%
6	Ratio des fonds propres de base (%)	27,7%	27,5%	25,6%
7	Ratio des fonds propres globaux (%)	27,7%	27,6%	25,6%
Exigence en volants en CET1 (en % des RWA)				
8	Volant de fonds propres selon le standard minimal de Bâle (%)	2,5%	2,5%	2,5%
11	Ensemble des exigences de volants selon le standard minimal de Bâle, en qualité de CET1 (%)	2,5%	2,5%	2,5%
12	CET1 disponible afin de couvrir les exigences en volants selon le standard minimal de Bâle (après déduction du CET1 affecté à la couverture des exigences minimales et cas échéant à la couverture des exigences TLAC) (%)	19,7%	19,6%	17,6%
Ratios-cibles de fonds propres selon l'annexe 8 de l'OFr (en % des RWA)				
12a	Volant de fonds propres selon l'annexe 8 OFr (%)	4,0%	4,0%	4,0%
12b	Volants anticycliques (art. 44 et 44a OFr) (%)	0,028%	0,029%	0,018%
12c	Ratio-cible CET1 (en %) selon l'annexe 8 de l'OFr, majoré par les volants anticycliques selon les art. 44 et 44a OFr.	7,8%	7,8%	7,8%
12d	Ratio-cible T1 (en %) selon l'annexe 8 de l'OFr, majoré par les volants anticycliques selon les art. 44 et 44a OFr.	9,6%	9,6%	9,6%
12e	Ratio-cible global de fonds propres (en %) selon l'annexe 8 de l'OFr, majoré par les volants anticycliques selon les art. 44 et 44a OFr.	12,0%	12,0%	12,0%
Ratio de levier Bâle III				
13	Engagement global	31'048'656	31'872'195	33'612'959
14	Ratio de levier Bâle III (fonds propres de base en % de l'engagement global)	6,6%	6,2%	5,8%
Ratio de liquidités (LCR)				
15	Numérateur du LCR: somme des actifs liquides de haute qualité	11'397'914	11'493'786	10'711'452
16	Dénominateur du LCR: somme nette des sorties de trésorerie	4'593'873	4'160'581	4'062'817
17	Ratio de liquidités (LCR) (en %)	248,1%	276,3%	263,6%

Tableau OVA: Approche de la Banque en matière de gestion des risques

Gestion globale des risques - Principes généraux

Le mandat de gestion des risques défini par le Conseil d'administration, via le Comité des Risques du Conseil d'administration, et le Comité Exécutif, est codifié dans le «Bank Risk Policy & Risk Governance Framework» et le «Bank's Liquidity Risk Tolerance & Risk Appetite Statement», ainsi que matérialisé par des directives et procédures internes, dans le but d'assurer l'identification, la mesure et la gestion des risques inhérents aux activités du Groupe, tant pour le bénéfice des clients que pour celui des actionnaires. Le Groupe maintient ainsi un niveau qualitatif élevé quant aux ressources humaines et aux systèmes et infrastructures informatiques, tout comme il veille à la promotion d'une culture en matière de gestion des risques. Cette approche de gestion des risques dument intégrée et empreinte de rigueur est la clé de notre réussite, l'objectif étant d'assurer un processus de gestion des risques fiable.

Ce processus est fondé sur des directives exhaustives et détaillées ainsi que sur des systèmes performants de gestion de l'information destinés à surveiller, à contrôler et à rendre compte de tous les risques significatifs. Pour assurer une prise de risque prudente et mesurée qui reflète notre stratégie commerciale, nous appliquons un cadre de gestion stricte des risques à nos activités et à leur planification. Du point de vue organisationnel et structurel, la responsabilité du Groupe en matière de gestion et de contrôle des risques s'exerce à trois niveaux:

- une définition et une supervision stratégiques, par le Conseil d'administration, via le Comité des Risques du Conseil d'administration, de la politique générale en matière de risque, ainsi que de la détermination des stratégies de gestion des risques (vision des risques, propension à la prise de risque et standard de contrôle des risques);
- une gestion et une supervision opérationnelles exercées par le Comité Exécutif et le Comité des Risques (formulation et mise en œuvre de stratégies de gestion des risques);
- un contrôle des risques, principalement exercé par l'unité indépendante de contrôle des risques («Group Risk Management»), ainsi que par le Compliance Desk et l'unité de Contrôle Risque Crédit.

Le contrôle du risque est effectué au sein des divers secteurs d'activité du Groupe – englobant les divisions Treasury & Trading, Wealth Management, Asset Management et Group Shared Services – de la manière suivante:

- supervision indépendante du risque, élaboration de systèmes d'alerte de risque et scénario de crise;
- gouvernance et vision du risque;
- identification, évaluation et reporting quotidien «Daily Risk Snapshot» du profil de risque consolidé de la Banque en relation avec la tolérance au risque définie par le Comité du Conseil d'administration – soit le risque de marché, de liquidité, de crédit et opérationnel – à l'intention des membres du Comité des Risques, et mensuellement à l'intention du Comité des Risques du Conseil d'administration et du Comité Exécutif pour analyse et revue;
- contrôle du processus d'investissement au sein du Wealth Management et de l'Asset Management, mesure de performance/ analyse de portefeuille, évaluation des risques opérationnels;
- sélection de systèmes de gestion du risque/conception et entretien;
- évaluation du risque de produits dérivés/structurés et de nouveaux produits en développement.

Tableau OV1: Aperçu des positions pondérées par le risque

(en milliers de CHF)

	RWA 31.12.2020	RWA 30.06.2020	Fonds propres minimaux 31.12.2020
1 Risque de crédit (sans les CCR - risques de crédit de contrepartie)	4'459'133	4'267'854	356'731
2 dont déterminé par l'approche standard (AS)	4'132'445	3'901'691	330'596
dont risques sans contrepartie	326'688	366'163	26'135
6 Risque de crédit de contrepartie (CCR)	490'992	434'318	39'279
7 dont déterminé par l'approche standard (AS-CCR)	490'992	434'318	39'279
10 Risque de variation de valeur des dérivés (CVA)	184'450	205'713	14'756
13 Investissements dans des placements gérés collectivement - approche <i>mandate-based</i>	386'452	344'332	30'916
15 Risque de règlement	1'526	188	122
20 Risque de marché	150'735	146'547	12'059
21 dont déterminé par l'approche standard	150'735	146'547	12'059
24 Risque opérationnel	1'743'065	1'762'733	139'445
27 Total	7'416'353	7'161'685	593'308

Tableau LI1: Réconciliation entre les valeurs comptables et les positions réglementaires

(en milliers de CHF)

	Valeurs comptables				
	Valeurs comptables selon le cercle de consolidation comptable et réglementaire	Selon prescriptions sur les risques de crédit	Selon prescriptions sur les risques de crédit de contrepartie	Selon prescriptions sur les risques de marché	Pas soumises à des exigences de fonds propres ou soumises à la déduction
Actifs					
Liquidités	7'043'041	7'043'041			
Créances sur les banques	2'538'863	1'804'021	734'842		
Créances résultant d'opérations de financement de titres	95'587		95'587		
Créances sur la clientèle	9'587'854	9'465'602	121'107		1'145
Créances hypothécaires	1'957'788	1'957'788			
Opérations de négoce	1'590'107	2'564		1'587'543	
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	625'442		625'442		
Autres instruments financiers évalués à la juste valeur	1'454'014			1'454'014	
Immobilisations financières	11'795'932	10'747'151			1'048'781
Comptes de régularisation	157'875	157'875			
Participations non consolidées	2'755	2'660			95
Immobilisations corporelles	317'643	317'643			
Valeurs immatérielles	223'433				223'433
Autres actifs	418'395	45'493			372'902
Total des actifs	37'808'729	31'543'838	1'576'978	3'041'557	1'646'356

(en milliers de CHF)

Valeurs comptables

Valeurs comptables selon le cercle de consolidation comptable et réglementaire	Valeurs comptables			
	Selon prescriptions sur les risques de crédit	Selon prescriptions sur les risques de crédit de contrepartie	Selon prescriptions sur les risques de marché	Pas soumises à des exigences de fonds propres ou soumises à la déduction
Engagements				
Engagements envers les banques	592'670	56'238		536'432
Engagements résultant d'opérations de financement de titres	6'403'239			6'403'239
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	24'894'302	2'701'576	3'050	22'189'676
Engagements résultant d'opérations de négoce	241		241	
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	1'317'827	1'317'827		
Engagements résultant des autres instruments financiers évalués à la juste valeur	1'792'661		1'792'661	
Comptes de régularisation	295'309			295'309
Autres passifs	78'251			78'251
Provisions	27'306			27'306
Total engagements	35'401'806	2'701'576	1'377'115	29'530'213

Les valeurs comptables selon le cercle de consolidation comptable et réglementaires sont identiques.

Tableau LIA: Explications relatives aux différences entre les valeurs comptables et les valeurs réglementaires

Les valeurs comptables selon le cercle de consolidation et réglementaires sont identiques.

Tableau CC1: Présentation des fonds propres réglementaires pris en compte

(en milliers de CHF)

	31.12.2020	Référence	
Fonds propres de base durs (CET1)			
1	Capital social émis et libéré, pleinement éligible	300'000	c
2	Réserves issues des bénéficiaires, y compris réserves pour risques bancaires généraux/ bénéficiaires (pertes) reporté(e)s et de la période concernée	1'109'664	
3	Réserves issues du capital, réserves (+/-) de change et autres réserves	867'336	
6	Fonds propres de base durs, avant ajustements	2'277'000	
Ajustements relatifs aux fonds propres de base durs			
8	Goodwill (net des impôts latents comptabilisés)	(223'433)	a
17	Participations qualifiées réciproques (titres CET1) Participations consolidées (titres CET1)	(1'241)	
28	Somme des ajustements relatifs au CET1	(224'674)	
29	Fonds propres de base durs nets (net CET1)	2'052'326	
Fonds propres complémentaires (T2)			
50	Correctifs de valeurs; provisions et amortissements de prudence; réserves forcées relatives aux immobilisations financières	4'000	
51	Fonds propres complémentaires avant ajustements réglementaires	4'000	
58	Fonds propres complémentaires nets (net T2)	4'000	
59	Fonds propres réglementaires totaux (net T1 et T2)	2'056'326	
60	Somme des positions pondérées par le risque	7'416'353	
Ratio de fonds propres			
61	Ratio CET1 (en % des positions pondérées par le risque)	27,7%	
62	Ratio T1 (en % des positions pondérées par le risque)	27,7%	
63	Ratio relatif aux fonds propres réglementaires totaux (en % des positions pondérées par le risque)	27,7%	
64	Exigences de volant spécifiques en CET1 selon le standard minimal de Bâle (volant de fonds propres + volant anticyclique selon l'art. 44a OFR + volant de fonds propres relatif aux établissements d'importance systémique) (en % des positions pondérées par le risque)	2,5%	
65	dont volant de fonds propres selon les standards minimaux de Bâle (en % des positions pondérées par le risque)	2,5%	
66	dont volant anticyclique selon les standards minimaux de Bâle (en % des positions pondérées par le risque)		
68	CET1 disponible afin de couvrir les exigences minimales et les exigences en volants selon les standards minimaux de Bâle, après déduction des exigences en AT1 et T2 qui sont couvertes par du CET1 (en % des positions pondérées par le risque)	19,7%	
68a	Exigences globales en CET1 selon l'annexe 8 de l'OFr, majorées du volant anticyclique (en % des positions pondérées par le risque)	7,8%	
68b	Dont volant anticyclique selon les art. 44 et 44a OFR (en % des positions pondérées par le risque)	0,028%	
68c	CET1 disponible (en % des positions pondérées par le risque)	23,5%	
68d	Exigences globales en T1 selon l'annexe 8 de l'OFr, majorées du volant anticyclique (en % des positions pondérées par le risque)	9,6%	
68e	T1 disponible (en % des positions pondérées par le risque)	25,3%	
68f	Exigences globales en fonds propres réglementaires selon l'annexe 8 de l'OFr, majorées du volant anticyclique (en % des positions pondérées par le risque)	12,0%	
68g	Fonds propres réglementaires disponibles (en % des positions pondérées par le risque)	27,7%	

Tableau CC2: Composition des fonds propres pris en compte/réconciliation

Bilan

(en milliers de CHF)

Selon clôture
comptable et
relative au cercle
de consolidation

	31.12.2020	Référence
Actifs		
Liquidités	7'043'041	
Créances sur les banques	2'538'863	
Créances résultant d'opérations de financement de titres	95'587	
Créances sur la clientèle	9'587'854	
Créances hypothécaires	1'957'788	
Opérations de négoce	1'590'107	
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	625'442	
Autres instruments financiers évalués à la juste valeur	1'454'014	
Immobilisations financières	11'795'932	
Comptes de régularisation	157'875	
Participations non consolidées	2'755	
Immobilisations corporelles	317'643	
Valeurs immatérielles	223'433	a
dont Goodwill	223'433	
Autres actifs	418'395	
Total des actifs	37'808'729	

(en milliers de CHF)

**Selon clôture
comptable et
relative au cercle
de consolidation**

	31.12.2020	Référence
Fonds étrangers		
Engagements envers les banques	592'670	
Engagements résultant d'opérations de financement de titres	6'403'239	
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	24'894'302	
Engagements résultant d'opérations de négoce	241	
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	1'317'827	
Engagements résultant des autres instruments financiers évalués à la juste valeur	1'792'661	
Comptes de régularisation	295'309	
Autres passifs	78'251	
Provisions	27'306	
Total des fonds étrangers	35'401'806	
Fonds propres		
Réserves pour risques bancaires généraux	215'375	
Capital social	300'000	c
dont reconnu en qualité de CET1	300'000	
Réserves légales/réserves facultatives/bénéfices(perles) reporté(e)s et de la période concernée	1'891'625	
Intérêts minoritaires	(77)	
Total des fonds propres	2'406'923	

Tableau CCA: Principales caractéristiques des instruments de fonds propres réglementaires et autres instruments TLAC

Au 31 décembre 2020

Capital social

1	Emetteur	UNION BANCAIRE PRIVÉE, UBP SA
2	Identifiant ISIN	n/a
3	Droit régissant l'instrument	Droit suisse

Traitement réglementaire

4	Prise en compte sous le régime transitoire de Bâle III	Common Equity Tier 1 (CET1)
5	Prise en compte sous le régime post-transitoire de Bâle III	Common Equity Tier 1 (CET1)
6	Eligible au niveau individuel/du groupe/individuel et groupe	Individuel et groupe
7	Titre de participation/titre de dette/instrument hybride/autre	Titre de participation
8	Montant pris en compte dans les fonds propres réglementaires (selon le dernier rapport remis à la BNS)	CHF 300 millions
9	Valeur nominale de l'instrument	CHF 300 millions
10	Rubrique comptable	Capital social
11	Date initiale d'émission	03.07.1956
12	Perpétuel/muni d'une échéance	Perpétuel
13	Date d'échéance initiale	n/a
14	Remboursement anticipé au gré de l'émetteur (sous réserve d'accord prudentiel)	Non
15	Date du remboursement anticipé facultatif/dates relatives à un remboursement anticipé conditionnel/montant du remboursement	n/a
16	Dates de remboursement anticipé ultérieures, le cas échéant	n/a

Coupon/Dividende

17	Fixe/variable/initialement fixe puis variable/initialement variable puis fixe	n/a
18	Taux du coupon et indice, le cas échéant	n/a
19	Existence d'un mécanisme de suspension des dividendes	n/a
20	Paiement d'intérêts/dividendes: totalement discrétionnaire/partiellement discrétionnaire/obligatoire	Dividende discrétionnaire
21	Existence d'un saut de rémunération (step up) ou autre incitation au remboursement	Non
22	Non cumulatif/cumulatif	Non cumulatif
23	Convertible/non convertible	n/a
35	Position dans la hiérarchie de subordination en cas de liquidation (indication du type d'instrument de rang immédiatement supérieur)	Créanciers chirographaires
36	Présence de caractéristiques empêchant une pleine reconnaissance sous le régime de Bâle III	Non

Tableau LR1: Ratio de levier - comparaison entre les actifs au bilan et l'engagement total relatif au ratio de levier

(en milliers de CHF)

	31.12.2020
1 Total des actifs selon les états financiers publiés	37'808'729
2 Ajustements relatifs aux investissements dans des entités bancaires, financières, d'assurance et commerciales, qui sont consolidées au niveau des comptes mais qui ne sont pas incluses dans le périmètre de consolidation réglementaire (Cm 6 et 7 Circ.-FINMA 15/3) ainsi que les ajustements relatifs aux valeurs patrimoniales qui sont déduites des fonds propres de base (Cm 16 et 17 Circ.-FINMA 15/3)	(224'673)
4 Ajustements relatifs à des dérivés (Cm 21 à 51 Circ.-FINMA 15/3)	(625'442)
5 Ajustements relatifs aux opérations de financement de titres (securities financing transactions, SFT) (Cm 52 à 73 Circ.-FINMA 15/3)	140'886
6 Ajustements relatifs aux opérations hors bilan (conversion des expositions hors bilan en équivalents-crédits) (Cm 74 à 76 Circ.-FINMA 15/3)	983'783
7 Autres ajustements*	(7'034'627)
8 Engagement total soumis au ratio de levier	31'048'656

*La rubrique contient les avoirs déposés auprès de banques centrales conformément aux assouplissements temporaires autorisés par la FINMA dans ses communications sur la surveillance en 2020 à la suite de la crise engendrée par la Covid-19.

Tableau LR2: Ratio de levier - présentation détaillée

(en milliers de CHF)

	31.12.2020	31.12.2019	
Expositions bilantaires			
1	Opérations bilantaires (excluant les dérivés et les SFT, mais incluant les sûretés) (Cm 14 et 15 Circ.-FINMA 15/3)	30'053'073	31'919'165
2	(Actifs portés en déduction des fonds propres de base pris en compte) (Cm 7, 16 et 17 Circ.-FINMA 15/3)	(224'673)	(287'581)
3	Total des expositions bilantaires dans le cadre du ratio de levier (sans les dérivés et les SFT)	29'828'400	31'631'584
Expositions sur dérivés			
4	Valeurs de remplacement positives relatives à toutes les transactions en dérivés, y compris celles conclues avec des CCP (après prise en compte des paiements de marges et des conventions de compensation selon les Cm 22 et 23 ainsi que 34 et 35 Circ.-FINMA 15/3)	237'797	314'233
5	Majorations de sécurité (<i>add-on</i>) relatives à tous les dérivés (Cm 22 et 25 Circ.-FINMA 15/3)	433'160	743'469
7	(Déduction portant sur les créances consécutives à des versements de marges selon Cm 36 Circ.-FINMA 15/3)	(670'957)	
11	Total des expositions en dérivés	-	1'057'702
Opérations de financement de titres (SFT)			
12	Actifs bruts relatifs aux opérations de financement de titres sans compensation (sauf en cas de novation auprès d'une QCCP, cf. Cm 57 Circ.-FINMA 15/3), après réintégration de ceux qui ont été comptabilisés comme ventes (Cm 69 Circ.-FINMA 15/3), et après déduction des positions mentionnées au Cm 58 Circ.-FINMA 15/3	95'587	454'151
14	Expositions envers les contreparties SFT (Cm 63 à 68 Circ.-FINMA 15/3)	140'886	
16	Total des expositions relatives aux opérations de financement de titres	236'473	454'151
Autres expositions hors bilan			
17	Expositions hors bilan selon les valeurs nominales brutes, soit avant l'utilisation des facteurs de conversion en équivalent-crédit	1'311'209	892'922
18	(Ajustements relatifs à la conversion en équivalents-crédits) (Cm 75 et 76 Circ.-FINMA 15/3)	(327'426)	(423'400)
19	Total des expositions hors bilan	983'783	469'522
Fonds propres pris en compte et exposition globale			
20	Fonds propres de base (Tier 1, Cm 5 Circ.-FINMA 15/3)	2'052'326	1'937'966
21	Engagement total	31'048'656	33'612'959
Ratio de levier			
22	Ratio de levier (Cm 3 et 4 Circ.-FINMA 15/3)	6,6%	5,8%

Tableau LIQA: Liquidité - gestion du risque de liquidité

Le Groupe dispose – au travers des manuels d'ALM Risk, Liquidity Risk, Liquidity Contingency Funding Plan, Funds Transfer Pricing Policy et ALM & Capital Management Policy for Local Entities, et divers directives et procédures – d'un concept élaboré de gestion du risque de liquidité, y compris de la tolérance au risque, avec une analyse consolidée soumise mensuellement au Comité des Risques du Conseil d'administration, au Comité Exécutif, au Comité des Risques et aux départements concernés.

Les principes généraux de la gestion des risques de liquidité se résument comme suit:

- maintenir, en tout temps, un niveau de liquidité confortable pour faire face à une multitude de situations de stress de liquidité, qu'elles soient propres au Groupe ou observées sur les marchés;
- s'assurer, en tout temps, de stratégies de refinancement diversifiées et stables, avec un niveau élevé en actifs HQLA;
- avoir en place une limite de liquidité «stress» qui détermine et plafonne toutes les autres limites de risque définies/appétits pour le risque (risque de marché, risque ALM, risque de crédit, risque opérationnel);
- effectuer quotidiennement des tests de stress de liquidité et des analyses d'impact sur le bilan, la rentabilité et la pérennité (solvency) du Groupe;
- maintenir un solide plan d'urgence du Groupe concernant le refinancement;
- assurer les besoins de liquidité et en refinancement des entités individuelles, filiales et succursales étrangères selon les limites réglementaires.

La tolérance au risque de liquidité du Groupe est déterminée en fonction du modèle d'affaires, des objectifs et du capital planning. Elle est basée sur la limite de liquidité "stress scenario - high crisis", le test de résistance de crise majeure ("client retail run-off/run-on the Bank set at 40% on a single week") et codifiée dans le "Bank's Liquidity Risk Tolerance & Risk Appetite Statement". En d'autres termes, les activités du Groupe sont de facto limitées et plafonnées, à chaque instant, par la tolérance au risque de liquidité (limite de liquidité "stress scenario - high crisis") telle que fixée par le Comité des Risques du Conseil d'administration. Ce concept de gestion du risque de liquidité en place (tout comme les hypothèses sous-jacentes relatives à la définition des "HQLA, asset inflows and asset outflows") est plus conservateur que les mesures LCR ou NSFR.

La gestion du risque de liquidité du Groupe est effectuée à trois niveaux:

- détermination de l'orientation de la politique de risque de liquidité et de la tolérance au risque de liquidité effectuée par le Conseil d'administration, au travers du Comité des Risques du Conseil d'administration, la supervision et la surveillance étant assurées par le Comité Exécutif;
- gestion du risque de liquidité, avec notamment une gestion active quotidienne et un contrôle continu de l'exposition au risque de liquidité par le Desk de Trésorerie et le Comité ALCO (Asset & Liability Committee);
- contrôle du risque de liquidité de manière indépendante, effectué quotidiennement (y compris en cours de journée) par l'unité Risk Management.

La Banque a fixé un cadre spécifique («Liquidity Contingency Funding Framework») concernant la gestion et la surveillance de son profil de liquidité en période de stress. Il définit les responsabilités et les procédures relatives à la gestion des ressources de liquidité afin de pouvoir faire face à une multitude de situations de stress de liquidité sévères (qu'elles soient propres au Groupe ou observées sur les marchés), et ce pour chaque devise à laquelle la Banque est exposée, et pour l'ensemble de ses entités bancaires. Deux niveaux de crise ont été déterminés: le stade A («Very High Crisis» - Niveau de crise très élevé) et le stade B («Severe High Crisis» - Niveau de crise sévère). Pour chacune de ces classifications, il a été défini un organe spécifique, des seuils d'activation et de clôture/résiliation, des descriptions de scénario et un ensemble précis de mesures à prendre, au niveau des classes d'actifs et des produits d'investissement, et selon les différentes devises.

Des rapports spécifiques quotidiens en matière d'exposition aux risques de liquidité «stress scenario crisis, high crisis, catastrophe» sont générés par l'unité Risk Management, pour analyse et décision par l'échelon supérieur de Direction du Groupe, et sont transmis aux membres du Comité des Risques et du Comité Exécutif. Une analyse consolidée du risque de liquidité «stress» est soumise mensuellement au Comité des Risques du Conseil d'administration, au Comité Exécutif, au Comité des Risques et aux départements concernés.

Tableau LIQ1: Liquidités - informations relatives au ratio de liquidités (LCR)

(en millions de CHF)

	4 ^e trimestre 2020		3 ^e trimestre 2020		
	Valeurs moyennes non pondérées mensuelles	Valeurs moyennes pondérées mensuelles	Valeurs moyennes non pondérées mensuelles	Valeurs moyennes pondérées mensuelles	
A Actifs liquides de haute qualité (HQLA)					
1	Total des actifs liquides de haute qualité (HQLA)	11'337	11'398	11'773	11'811
B Sortie de trésorerie					
2	Dépôts de détail	17'536	2'548	17'330	2'489
3	dont dépôts stables				
4	dont dépôts moins stables	17'536	2'548	17'330	2'489
5	Financements non garantis de clients commerciaux ou de gros clients	10'145	4'712	9'941	4'559
7	dont dépôts non opérationnels	10'138	4'705	9'934	4'552
8	dont titres de créance non garantis	7	7	7	7
9	Financement de clients commerciaux ou de gros clients garantis et swaps de sûretés	1'185	20	69	
10	Autres sorties de trésorerie	2'716	799	2'630	782
11	dont sorties de trésorerie associées à des dérivés et à d'autres transactions	214	214	234	234
13	dont sorties de trésorerie associées à des facilités de crédit et de liquidité confirmées	2'502	585	2'396	548
14	Autres engagements de financement contractuels	4	3	5	4
15	Autres engagements de financement conditionnels	394	20	408	20
16	Somme des sorties de trésorerie	31'980	8'102	30'383	7'854
C Entrées de trésorerie					
17	Opérations de financement garanties				
18	Entrées de trésorerie provenant des expositions pleinement performantes	6'530	3'375	5'855	2'909
19	Autres entrées de trésorerie	133	133	206	206
20	Somme des entrées de trésorerie	6'663	3'508	6'061	3'115
21	Somme des actifs liquides de haute qualité (HQLA)		11'398		11'811
22	Somme nette des sorties de trésorerie		4'594		4'739
23	Ratio de liquidités à court terme LCR (en %)		248,1%		249,2%

Tableau CRA: Risque de crédit - informations générales

Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque de pertes dû au non-respect, de la part d'une contrepartie, de ses obligations contractuelles de rembourser un prêt ou de s'acquitter de toute autre obligation financière préétablie.

Le Groupe dispose (au travers de divers manuels de risques, directives et procédures) d'un concept élaboré de gestion des risques de crédit envers la clientèle, de contreparties, de règlement et de risques-pays, avec une analyse consolidée soumise mensuellement au Comité des Risques du Conseil d'administration, au Comité Exécutif, au Comité des Risques, et aux départements concernés.

Risque de crédit envers la clientèle

La gestion du risque de crédit envers la clientèle est effectuée selon le cadre défini dans la directive «Group Credit Policy», laquelle est complétée par diverses directives et procédures y relatives.

Les crédits consentis à la clientèle privée sont en principe couverts par des actifs dûment nantis (crédits lombards). Ces risques de crédit peuvent comprendre les prêts et avances en compte courant ainsi que les risques découlant de garanties et de transactions sur les dérivés sur changes, titres et autres instruments financiers.

Les portefeuilles nantis font l'objet d'une analyse individuelle par la cellule Contrôle Risque Crédit, et un taux d'avance est assigné à chaque position en fonction du type d'instrument, du rating éventuel, de la liquidité ainsi que de la diversification des investissements. Les actifs sont évalués quotidiennement au prix du marché. La surveillance et la gestion quotidienne des avances sont effectuées au travers de seuils de sécurité (appel de marges complémentaires et réalisation des gages).

Dans le cadre de son activité de gestion de patrimoine, le Groupe peut être amené à consentir des prêts hypothécaires ainsi que des avances couvertes partiellement ou entièrement par le nantissement de gages immobiliers. Pour ce type d'avance, une estimation du gage est systématiquement obtenue par un expert indépendant et un taux d'avance prudent est retenu.

Il n'est pas dans la politique du Groupe d'octroyer des crédits commerciaux.

Compte tenu des marges requises en matière d'octroi de crédits lombards ainsi que des différents seuils de sécurité fixés, le risque de défaillance sur cette catégorie de crédit est faible. Pour les crédits octroyés en blanc ou sur la base d'actifs moins liquides, une avance sera considérée comme non performante dès lors que l'échéance d'un paiement (intérêts et/ou remboursement partiel ou total du prêt) est dépassée depuis plus de 90 jours. S'il est peu vraisemblable que le débiteur puisse faire face à ses obligations, la créance devient alors compromise. Dans ces situations, une provision spécifique sera constituée au cas par cas sur décision de la Direction Générale et/ou du Comité de crédit et compte tenu d'une évaluation circonstanciée des éventuels gages. Les intérêts sont considérés comme étant en souffrance lorsque la limite de crédit accordée est dépassée depuis plus de 90 jours. Dès cet instant, ils ne sont plus crédités au compte de résultat.

Le contrôle indépendant et suivi du risque de crédits clientèles est effectué par l'unité «Credit Administration & Control», avec reporting relatif aux expositions du risque mensuellement aux membres du Comité des Risques, et du Comité des Risques du Conseil d'administration, et, trimestriellement, au Conseil d'administration.

Risque de crédit envers les contreparties professionnelles et risque-pays

La gestion du risque de contrepartie, du risque de règlement et du risque-pays est effectuée selon le cadre défini dans les manuels «Credit Risk Management (Counterparty & Settlement)» et «Country Risk Policy & Procedures Manual», lesquels sont complétés par diverses annexes telles que «Counterparty & Settlement Risk Limits», «Country Risk Limits», «Authorised Brokers List» et «Authorised Cash Correspondents & Custodians List».

Les risques de crédit envers les professionnels ne sont contractés que vis-à-vis de contreparties dont la solvabilité est irréprochable. La gestion du risque de crédit de contrepartie et le monitoring des limites de risques y relatives sont effectués selon la méthode de valeur de marché utilisant les facteurs de majoration réglementaire – sur la base de l'approche SA-CCR (Standardised Approach for Counterparty Credit Risk) – pour les opérations dérivés OTC. A noter que, pour ces opérations, des accords bilatéraux correspondants (ISDA, CSA avec «daily margining») sont en place avec les différentes contreparties. La délimitation du risque s'effectue moyennant un système de limites approprié et flexible, adapté aux catégories de produits et de contreparties ainsi qu'aux périodes de règlement. L'attribution des limites opérationnelles allouées aux expositions relatives au risque de crédit de contrepartie s'appuie sur un modèle dynamique basé sur les spreads CDS et les ratings, une approche matricielle combinant le «worst of» spread CDS 5 ans et le rating LT de la contrepartie mis en relation avec les fonds propres de cette dernière.

Les rapports quotidiens et mensuels consolidés en matière d'exposition aux risques de contrepartie sont générés par le Risk Management à l'intention du Comité des Risques et des départements concernés, et mensuellement à l'intention du Comité des Risques du Conseil d'administration et du Comité Exécutif.

La Banque utilise la méthode standard pour le calcul des exigences de fonds propres au titre du risque de crédit de contrepartie.

L'exposition du Groupe au risque-pays est calculée, suivie et rapportée par le Risk Management aux départements concernés et organes de Direction du Groupe, pour tous les produits, sur la base de l'équivalent-crédit. Les taux de provisionnement nécessaires sont dérivés des probabilités de défaut établis par Moody's, S&P et Fitch. L'attribution de limites de risque-pays s'appuie sur l'appétit pour le risque défini selon l'importance stratégique du pays dans le cadre de l'activité de crédit et du nostro, les ratings des agences de notation et l'évolution des spreads CDS.

La surveillance et la gestion continues des risques de contreparties et de pays pour les activités de marché et de trésorerie sont gérées de manière centralisée au moyen d'un système en temps réel.

Tableau CR1: Risque de crédit - qualité de crédit des actifs

(en milliers de CHF)

		Valeurs comptables brutes des		Corrections de valeur/ Amortissements	Valeurs nettes
		positions en défaut	positions pas en défaut		
1	Créances (sans les titres de dette)	4'173	13'227'403	4'165	13'227'411
2	Titres de dette		10'480'471		10'480'471
3	Expositions hors bilan		1'311'209		1'311'209
4	Total	4'173	25'019'083	4'165	25'019'091

Tableau CR2: Risque de crédit - changements dans les portefeuilles de créances et de titres de dette en défaut

(en milliers de CHF)

1	Créances et titres de dette en défaut au 31.12.2019	11'261
2	Créances et titres de dette tombés en défaut depuis la fin de la période précédente	194
3	Positions retirées du statut «en défaut»	
4	Montants amortis	(7'086)
5	Autres changements (+/-)	(196)
6	Créances et titres de dette en défaut au 31.12.2020	4'173

Tableau CRB: Segmentation du risque de crédit - zones géographiques

(en millions de CHF)

	Suisse	Océanie	Amérique du Nord	Amérique latine	Europe	Caraïbes	Asie	Afrique	Total
Engagements de crédit									
Bilan/créances									
Liquidités	6'785				258				7'043
Créances sur les banques	1'510	1	61	1	157	1	72	1	1'804
Créances sur la clientèle	1'403	213	758	170	2'921	1'894	2'005	103	9'467
Créances hypothécaires	197		44	1	1'494	106	116		1'958
Immobilisations financières/titres de créance	3'041	93	4'200	25	2'491	32	865	3	10'750
Total bilan 31.12.2020	12'936	307	5'063	197	7'321	2'033	3'058	107	31'022
Total bilan 31.12.2019	10'103	299	4'527	201	6'539	2'407	2'784	98	26'958
Hors bilan									
Engagements conditionnels	29	8	17	12	111	60	158	9	404
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires	65	6	38	9	321	132	247	15	833
Total hors bilan 31.12.2020	94	14	55	21	432	192	405	24	1'237
Total hors bilan 31.12.2019	22	4	62	9	147	82	100	8	434

La répartition géographique du risque est effectuée selon le principe du domicile d'après les statistiques BNS.

Créances en souffrance

Créances en souffrance

dont créances en souffrance qui ne sont pas compromises									
dont créances en souffrance depuis plus de 90 jours qui ne sont pas compromises									
Créances compromises	4								4
Corrections de valeur pour les positions compromises	4								4
Positions amorties dans l'année commerciale									

Tableau CRB: Segmentation du risque de crédit - branches

(en millions de CHF)

	Gouvernements centraux et banques centrales	Banques et négociants	Créances sur collectivités de droit public	Entreprises	Retail	Titres de participation	Autres expositions	Total
--	---	--------------------------	--	-------------	--------	----------------------------	-----------------------	-------

Engagements de crédit (au moment de la clôture)

Bilan/créances

Liquidités	7'035						8	7'043
Créances sur les banques		1'801			3			1'804
Créances sur la clientèle	138	655	970	3'905	3'799			9'467
Créances hypothécaires	14	9		245	1'690			1'958
Immobilisations financières/titres de créance	5'961	1'646	999	1'874		3	267	10'750
Total bilan 31.12.2020	13'148	4'111	1'969	6'024	5'492	3	275	31'022
Total bilan 31.12.2019	10'621	3'405	1'606	2'482	8'831	4	9	26'958

Hors bilan

Engagements conditionnels	4	40	1	128	231			404
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires	13	41	2	227	550			833
Total hors bilan 31.12.2020	17	81	3	355	781	-	-	1'237
Total hors bilan 31.12.2019	28	47	3	27	329	-	-	434

Tableau CRB: Segmentation du risque de crédit - échéances

(en millions de CHF)

	A vue	Echu						Total
		Dénonçable	D'ici à 3 mois	Entre 3 et 12 mois	Entre 12 mois et 5 ans	Après 5 ans	Immobilisé	
Bilan/créances								
Liquidités	7'043							7'043
Créances sur les banques	539		1'240	25				1'804
Créances sur la clientèle		1'142	7'041	1'079	168	37		9'467
Créances hypothécaires			855	237	635	231		1'958
Immobilisations financières/ titres de créance	107	309	6'253	1'033	2'554	494		10'750
Total bilan 31.12.2020	7'689	1'451	15'389	2'374	3'357	762	-	31'022
Total bilan 31.12.2019	7'318	740	9'211	2'824	4'140	2'725	-	26'958
Hors bilan								
Engagements conditionnels	121		243	40				404
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires	31		659		7	136		833
Total hors bilan 31.12.2020	152	-	902	40	7	136	-	1'237
Total hors bilan 31.12.2019	10	-	373	2	12	37	-	434

Tableau CRC: Risque de crédit - indications relatives aux techniques d'atténuation du risque

Les engagements de crédits sont présentés après application du «netting» reconnu selon les dispositions sur les fonds propres. La prise en compte des sûretés est effectuée selon l'approche globale.

Tableau CR3: Risque de crédit - aperçu des techniques d'atténuation du risque

(en milliers de CHF)

	Positions sans couverture/ valeurs comptables	Positions couvertes/ valeur comptable	Dont positions couvertes par des sûretés	Dont positions couvertes par des garanties financières ou des dérivés de crédit
1 Prêts (sans les titres de dette)	2'746'755	10'480'656	10'479'380	1'276
2 Titres de dette	10'480'471			
3 Total	13'227'226	10'480'656	10'479'380	1'276
4 Dont en défaut		4'173		

Les créances sur la clientèle sans couverture comprennent un montant de CHF 915 millions de prêts accordés à des collectivités de droit public suisse (Ville, Canton).

Tableau CRD: Risque de crédit - indications relatives à l'utilisation des notations externes dans l'approche standard

La Banque utilise les notations externes pour le calcul des pondérations risques sur la quasi-totalité des contreparties qui sont traitées selon l'approche standard internationale et qui disposent d'une notation externe de Standard & Poor's et/ou Moody's. Il s'agit essentiellement de grandes entreprises et de titres obligataires du portefeuille des immobilisations financières. Pour les entreprises sans notation externe, une pondération de 100% (classes "sans notations") est appliquée.

Tableau CR4: Risque de crédit - expositions au risque de crédit et impact des atténuations du risque de crédit selon l'approche standard

(en milliers de CHF)

Catégories de positions	Positions avant application des facteurs de conversion en équivalent-risque (CCF) et avant mesures d'atténuation du risque (CRM)		Expositions après application des facteurs de conversion en équivalent-risque et après mesures d'atténuation du risque		RWA	Densité RWA
	Valeurs au bilan	Valeurs hors bilan	Valeurs au bilan	Valeurs hors bilan		
1 Gouvernements centraux et banques centrales	13'003'770		13'005'046		124'310	1,0%
2 Banques et négociants en valeurs mobilières	3'541'125	17'250	3'483'500	12'839	788'502	22,6%
3 Collectivités de droit public et banques multilatérales de développement	1'924'623	19'106	1'922'609	9'065	266'646	13,8%
4 Entreprises	2'340'846	93'168	2'131'617	31'284	820'661	37,9%
5 Retail	10'136'414	1'181'685	2'962'665	101'911	2'121'195	69,2%
6 Titres de participation	5'467		5'467		8'201	150,0%
7 Autres positions	592'737		592'737		713'140	120,3%
8 Total	31'544'982	1'311'209	24'103'641	155'099	4'842'655	20,0%

Tableau CR5: Risque de crédit - positions par catégories de positions et pondérations-risques selon l'approche standard

(en milliers de CHF)

Catégories de positions/ pondérations-risques	0%		10%		20%		35%		50%		75%		100%		150%		Autres		Total des positions soumises au risque de crédit (après CCF et CRM)
1 Gouvernements centraux et banques centrales	12'713'397		71'715				219'934												13'005'046
2 Banques et négociants en valeurs mobilières	295		3'247'926				226'215		15	14'066		7'823							3'496'340
3 Collectivités de droit public et banques multilatérales de développement	688'555		1'183'044				60'075												1'931'674
4 Entreprises			1'254'165	146'495	486'632	1'482	274'127												2'162'901
5 Retail			393	1'285'307	145'738	139'338	1'493'626		173										3'064'575
6 Titres de participation															5'467				5'467
7 Autres positions	8'414									326'688	257'635								592'737
8 Total	13'410'661	-	5'757'243	1'431'802	1'138'594	140'835	2'108'507	271'098	-	24'258'740									
9 Dont créances couvertes par gage immobilier				1'414'156		49'511	575'396												2'039'063
10 Dont créances en souffrance						367	3'798												4'165

Tableau CCRA: Risque de crédit de contrepartie - indications générales

La gestion du risque de crédit de contrepartie et le monitoring des limites de risques y relatives sont effectués selon la méthode de valeur de marché utilisant les facteurs de majoration réglementaire pour les opérations dérivés OTC, en notant que, pour ces opérations, des accords bilatéraux correspondants (ISDA, CSA avec «daily margining») sont en place avec les différentes contreparties. La délimitation du risque s'effectue moyennant un système de limites approprié et flexible, adapté aux catégories de produits et de contreparties ainsi qu'aux périodes de règlement. L'attribution des limites opérationnelles allouées aux expositions relatives au risque de crédit de contrepartie s'appuie sur un modèle dynamique basé sur les CDS spreads et ratings, approche matricielle combinant le pire entre le spread CDS 5 ans et le rating LT de la contrepartie mis en relation avec les fonds propres de cette dernière, avec le montant de limite évoluant dynamiquement en relation avec les mouvements de spreads CDS correspondants. La Banque utilise la méthode standard pour le calcul des exigences des fonds propres au titre du risque de crédit de contrepartie.

Tableau CCR3: Risque de crédit de contrepartie - positions selon les catégories de positions et les pondérations-risques selon l'approche standard

(en milliers de CHF)		0%	10%	20%	50%	75%	100%	150%	Autres	Total positions soumises au risque de crédit
Catégories de positions/ pondérations-risques										
1	Gouvernements centraux et banques centrales									-
2	Banques et négociants en valeurs mobilières		292'504	416'747			2	3		709'256
3	Corporations de droit public et banques multilatérales de développement			51	7					58
4	Entreprises		22'856	6'247		2	144'143	45	16'696	189'989
5	Retail		98'329			3'947	48'554		1'033	151'863
6	Titres de participation									-
7	Autres positions									-
9	Total	-	-	413'740	423'001	3'949	192'699	48	17'729	1'051'166

Tableau CCR5: Risque de crédit de contrepartie - composition des sûretés couvrant les positions soumises au risque de crédit de contrepartie

(en milliers de CHF)

	Sûretés utilisées dans les transactions en dérivés				Sûretés utilisées dans les SFT	
	Juste valeur des sûretés reçues		Juste valeur des sûretés remises		Juste valeur des sûretés reçues	Juste valeur des sûretés remises
	Ségréguées	Non ségréguées	Ségréguées	Non ségréguées		
Liquidités en CHF	4'008		99'268			
Liquidités en monnaies étrangères	55'281		744'197			
Créances sur la Confédération						1'572'250
Créances sur les autres Etats			157'922			2'606'133
Créances sur des agences gouvernementales			355'845		98'086	590'950
Obligations d'entreprises						1'313'507
Titres de participation						
Autres sûretés						
Total	59'289	-	1'357'232	-	98'086	6'082'840

Tableau CCR8: Risque de crédit de contrepartie - positions envers les contreparties centrales

(en milliers de CHF)

	EAD après CRM	RWA
1	Positions envers des QCCPs (total)	
		634
2	Positions à la suite de transactions avec des QCCPs (sans les marges initiales et les contributions à des fonds de défaillance)	
	16'653	634
3	dont dérivés OTC	
	1'608	32
4	dont dérivés traités en bourse	
	15'045	602
5	dont SFTs	
6	dont <i>netting sets</i> , lorsqu'un <i>netting</i> «inter-produits» est admis	
	16'653	634
7	Marges initiales ségréguées	
	86'524	
8	Marges initiales non ségréguées	
9	Contributions à des fonds de défaillance préfinancées	
10	Contributions à des fonds de défaillance non préfinancées	
11	Expositions envers des non-QCCPs (total)	
12	Positions à la suite de transactions auprès de non-QCCPs (sans les marges initiales et les contributions à des fonds de défaillance)	
13	dont dérivés OTC	
14	dont dérivés traités en bourse	
15	dont SFTs	
16	dont <i>netting sets</i> , lorsqu'un <i>netting</i> «inter-produits» est admis	
17	Marges initiales ségréguées	
18	Marges initiales non ségréguées	
19	Contributions à des fonds de défaillance préfinancées	
20	Contributions à des fonds de défaillance non préfinancées	

Tableau SECA: Titrisations - indications générales relatives aux positions de titrisations

Le Groupe n'a pas d'activité de titrisation interne. Cependant, il a des expositions résultant de titrisations tierces dans son *Banking book*. Ces titrisations se limitent à des *Prime Residential Mortgages* américains explicitement garantis par le gouvernement au travers de son agence Ginnie Mae, dont le rating est AAA.

Tableau SEC1: Titrisations - positions dans le portefeuille de la Banque

(en milliers de CHF)

	La Banque agit en tant que donneur d'ordre			La Banque agit en tant que sponsor			La Banque agit en tant qu'investisseur		
	Traditionnel	Synthétique	Sous-total	Traditionnel	Synthétique	Sous-total	Traditionnel	Synthétique	Sous-total
Retail (total) - dont							74'198		74'198
hypothèques sur immeuble d'habitation							74'198		74'198
carte de crédit									
autres positions «retail»									
retitrisation									
Commerce de gros (total) - dont									
prêts aux entreprises									
hypothèque commerciale									
leasing et créances									
autre commerce de gros									
retitrisation									

Tableau MRA: Risques de marché - indications générales

Risque de marché

La gestion des risques de marché inhérents au négoce et aux activités de trésorerie est effectuée selon le cadre défini dans le manuel «Market-Risk Manual», complété par les annexes «Stress Scenario Analysis» et «Market Risk Limits» selon une structure de limites intégrées, à plusieurs niveaux, comme suit:

- Positions (valeur de marché/évaluation «intra-day»);
- Sensibilité (duration, delta, gamma, vega);
- «Value at risk»;
- Pertes maximums («stop loss»);
- Engagement sur marché primaire/limites par émetteur et par pays.

Cette gestion est complétée par l'analyse de simulation («stress scenario»), la mesure de la performance ajustée aux risques («RAPM») et des VaR tests rétroactifs («VaR backtesting»).

Les rapports quotidiens et mensuels consolidés en matière d'exposition aux risques de marché, de «value at risk» et de RAPM sont générés par le Risk Management à l'intention du Comité des Risques et des départements concernés, et ils sont soumis mensuellement au Comité des Risques du Conseil d'administration et au Comité Exécutif pour analyse et revue.

Une analyse consolidée de simulation de «stress scenario» est également soumise au Comité des Risques du Conseil d'administration, au Comité Exécutif, au Comité des Risques et aux départements concernés. Cette analyse prend en compte une réévaluation complète des positions (linéaires et non linéaires) en se référant aux pires événements historiques observés sur les marchés financiers et leur liquidité (par exemple: crash boursier de 1987, crise du SME en 1992, crise des taux en 1994, crise 2008), tels que définis dans le manuel interne de «stress scenario» pour le risque de marché.

Quant au calcul des exigences de fonds propres, la Banque utilise l'approche standard pour la couverture des risques de marché du portefeuille de négoce.

Risque de taux d'intérêt dans le portefeuille de la Banque

Concernant la gestion du bilan (Asset-Liability Management - ALM), la Banque a une approche centralisée, selon une structure à trois niveaux:

- 1) Comité des Risques du Conseil d'administration et Comité Exécutif;
- 2) Asset & Liability Committee (ALCO);
- 3) Desk de Trésorerie.

L'ALCO a la responsabilité de la gestion du bilan selon la politique et le cadre général ALM établis par le Comité des Risques du Conseil d'administration et le Comité Exécutif, et se réunit mensuellement ou plus fréquemment si nécessaire. Le rôle de l'ALCO est principalement stratégique avec une vision à moyen et long terme du portefeuille de la Banque (ALM), alors que la gestion quotidienne du bilan est réalisée par le Desk de Trésorerie.

La gestion du risque du bilan est effectuée selon le cadre défini dans le manuel «ALM Risk Policy & Procedures Manual», complété par diverses annexes telles que, par exemple, les annexes «Liquidity Risk Manual», «Liquidity Contingency Funding Plan», «Funds Transfer Pricing», «ALM and Capital Management Policy for Local Entities» et «ALCO Risk Limits», selon une structure de limites intégrées, à plusieurs niveaux, comme suit:

- Liquidité «stress scenario - high crisis»;
- Sensibilité au changement de taux d'intérêt (+/-100 pb) pour la valeur économique et la valeur de rendement;
- «Value at risk»;
- Pertes maximums («stop loss»);
- Engagement par émetteur et contreparties.

Ces limites sont complétées par l'analyse de simulation de «stress scenario» mensuel ALM ainsi que d'une simulation d'impact sur le résultat annuel net d'intérêt (par exemple changement de taux d'intérêt de +/-100 pb, +/-200 pb, «global tightening» de 1994).

Des rapports spécifiques quotidiens, ainsi que mensuels consolidés, en matière d'exposition aux risques de marché ALM et de risques de liquidité «stress», sont générés par l'unité Group Risk Management pour analyse et décision par l'échelon supérieur de Direction du Groupe. Une analyse consolidée de risque de marché ALM du bilan ainsi que de risque de liquidité «stress» est soumise mensuellement au Comité des Risques du Conseil d'administration, au Comité Exécutif, au Comité des Risques et aux départements concernés.

Le risque de taux d'intérêt dans le portefeuille de la Banque est principalement influencé par les prêts aux clients, le portefeuille d'investissements et les comptes courants créditeurs des clients. Pour ces derniers, les hypothèses retenues pour déterminer l'impact de scénarios de hausse et de baisse de taux d'intérêt se déclinent comme suit: 85% de la masse des comptes courants créditeurs des clients est considéré avec une échéance à 1 jour, 10% avec une échéance à 5 ans, et 5% avec une échéance à 10 ans. L'hypothèse retenue pour le capital (net des valeurs immatérielles et des immeubles) est une échéance de 5 ans. La Banque recourt de façon substantielle à des swaps de taux d'intérêt pour réduire le risque de taux

Au 31 décembre 2020, l'exposition du Groupe aux risques de taux d'intérêt (ALM), selon un scénario d'évolution des taux d'intérêt de +100 pb, s'élevait à CHF + 65,5 millions s'agissant de la valeur économique et à CHF -23,9 millions concernant la valeur de rendement.

Tableau MR1: Risques de marché - exigences minimales de fonds propres sous l'approche standard

(en milliers de CHF)

		31.12.2020
		RWA
Produits outright		
1	Risque de taux d'intérêt (général et spécifique)	61'438
2	Risques de cours sur actions (général et spécifique)	58'147
3	Risque de change	6'976
4	Risque sur matières premières	4'000
Options		
5	Procédure simple	
6	Procédure delta-plus	20'174
7	Procédure par scénarios	
9	Total	150'735

Tableau IRRBBA: Risque de taux d'intérêt - objectifs et normes pour la gestion du risque de taux du portefeuille de la Banque

Le risque de taux d'intérêt dans le portefeuille de la Banque (IRRBB) correspond au risque auquel sont exposés les fonds propres et le bénéfice de la Banque en raison des fluctuations des taux d'intérêt. Le portefeuille de la Banque est composé de l'ensemble des positions liées aux clients et des propres positions de la Banque qui ne sont pas sujettes à l'activité de trading à court terme de la Banque.

L'organisation et la supervision de la gestion du risque de taux d'intérêt sont expliquées dans la section «Risque de marché».

L'ALCO (Asset & Liability Committee) est l'organe de décision centralisé en charge de la gestion du bilan (ALM - Asset-Liability Management). Ce comité, qui se réunit mensuellement, est responsable de la gestion et de la surveillance du risque de taux d'intérêt et de liquidité. Il a ainsi pour mission notamment de planifier la structure du bilan, de veiller au respect des limites de sensibilité établies par l'échelon supérieur de Direction du Groupe, et de s'assurer que la Banque satisfait aux exigences réglementaires de surveillance.

La structure de limites IRRBB de la Banque se compose d'une limite sur les fluctuations de l'EVE (Economic Value of Equity - valeur économique), d'une limite sur la fluctuation du NII (valeur de rendement), et d'une limite globale en termes de risque de liquidité définie pour la Banque qui plafonne les expositions maximales de l'ALCO en ce qui concerne le portefeuille d'investissement et l'activité du portefeuille de créances, sur la base des hypothèses de "run-off" pour les dépôts de détail et sur la base de la classification des classes d'actifs.

La Banque procède au contrôle des limites et fournit, chaque mois, des rapports à l'ALCO et à l'échelon supérieur de la Direction du Groupe. Le bilan est alloué en termes de cash-flows futurs afin d'analyser à quel moment pourraient survenir des difficultés de financement. Ceci est complété par un "stress test" sur la valeur économique qui exclut la réplication de positions sans échéance, et de fonds propres. Sont également fournis plusieurs "stress tests" sur la valeur économique basés sur les diverses fluctuations des courbes de taux d'intérêt.

La sensibilité de l'EVE et du NII aux fluctuations des taux d'intérêt est mesurée en appliquant à l'ensemble des courbes de taux d'intérêt «un choc parallèle haussier» ("upward parallel shock") de 1%. Pour le calcul de la valeur économique, les cash-flows futurs sont actualisés avec le recours aux taux d'intérêt d'OIS (Overnight Indexed Swaps - Swaps indexés sur le taux à un jour). Les cash-flows issus des positions génératrices d'intérêts incluent les paiements de marges de spread. Le calcul de la valeur de rendement s'effectue sur la période prévisionnelle de 12 mois.

Pour l'EVE et le NII de la Banque, les hypothèses retenues concernant les dépôts à vue des clients sont une échéance à 1 jour à hauteur de 85%, une échéance à 5 ans à hauteur de 10%, et à 10 ans pour 5%. L'hypothèse retenue pour le capital de la Banque est une échéance de 5 ans.

La Banque recourt à des swaps de taux d'intérêt pour réduire les risques de taux d'intérêt.

Tableau IRRBBA1: Risque de taux - informations quantitatives sur la structure des positions et la redéfinition des taux

	Volumes en millions de CHF			Délai moyen de redéfinition des taux (en années)		Délai maximal de redéfinition des taux (en années) pour les positions avec définition modélisée (non prédéterminées) de la date de redéfinition des taux	
	Total	Dont CHF	Dont autres devises significatives représentant plus de 10% des valeurs patrimoniales ou des engagements de la somme de bilan	Total	Dont CHF	Total	Dont CHF
Date de redéfinition du taux définie							
Créances sur les banques	2'094	1'328	766	0,05	0,07		
Créances sur la clientèle	8'362	1'528	5'127	0,21	0,20		
Hypothèques du marché monétaire	1'697	210	599	0,18	0,22		
Hypothèques à taux fixes	303	18	275	5,24	3,25		
Immobilisations financières	11'112	3'049	7'354	3,12	1,46		
Autres créances							
Créances découlant de dérivés de taux	28'827	4'301	22'761	0,17	0,44		
Engagements envers les banques	(6'524)	(4)	(6'509)	0,09	0,00		
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	(3'591)	(5)	(3'190)	0,12	0,16		
Autres engagements	(310)	(10)	(297)	0,79	1,29		
Engagements résultant de dérivés de taux	(29'269)	(14'780)	(12'327)	1,03	0,28		

Tableau IRRBBA1: Risque de taux - informations quantitatives sur la structure des positions et la redéfinition des taux

	Volumes en millions de CHF			Délai moyen de redéfinition des taux (en années)		Délai maximal de redéfinition des taux (en années) pour les positions avec définition modélisée (non prédéterminées) de la date de redéfinition des taux	
	Total	Dont CHF	Dont autres devises significatives représentant plus de 10% des valeurs patrimoniales ou des engagements de la somme de bilan	Total	Dont CHF	Total	Dont CHF
Date de redéfinition du taux non définie							
Créances sur les banques	460	83	223	0,00	0,00		
Créances sur la clientèle	1'258	146	992	0,00	0,00		
Créances hypothécaires à taux variables							
Autres créances							
Engagements à vue sous forme de comptes privés et de comptes courants	(20'199)	(1'548)	(16'259)	0,51	0,51		
Autres engagements	(474)	(64)	(310)	0,00	0,00		
Engagements résultant de dépôts de la clientèle, dénonçables mais non transmissibles (dépôts d'épargne)							
Total	(6'254)	(5'748)	(795)	-	-	-	-

Positions sans date de redéfinition du taux

Dépôts auprès de banques centrales	7'035	6'778	256				
Autres créances	2'481	611	1'654				
Autres engagements	1'881	224	1'579				
Total	5'143	1'865	2'694	-	-	-	-

Les opérations de swaps de taux d'intérêt et de taux de change sont constituées à la fois d'une créance et d'une dette. La partie créancière est reportée sous «Créances découlant de dérivés de taux» et la partie dette sous «Engagements résultant de dérivés de taux».

Tableau IRRBB1: Risque de taux - informations quantitatives sur la valeur économique et la valeur de rendement

(en millions de CHF)

	EVE (fluctuation de la valeur économique) 31.12.2020	NII (fluctuation de la valeur de rendement) 31.12.2020
Hausse parallèle	35	183
Baisse parallèle	(53)	(188)
Choc dit steepener	48	
Choc dit flattener	(41)	
Hausse de taux à court terme	(20)	
Baisse de taux à court terme	19	
Maximum	(53)	(188)
Période	31.12.2020	
Fonds propres de base (Tier 1)	2'052	

Les six scénarios de fluctuations de taux d'intérêt sont imposés par la Circulaire FINMA 2019/2 "Risques de taux - banques". Les valeurs sont calculées selon la Circulaire FINMA 2016/1 "Publication - banques".

Le risque de taux d'intérêt dans le portefeuille de la Banque (IRRBB) est principalement influencé par le portefeuille d'investissement et par les comptes courants créditeurs des clients. La Banque recourt à des swaps de taux d'intérêt pour réduire les risques de taux d'intérêt. Compte tenu des comptes courants en USD de ses grands clients, la Banque est exposée aux taux d'intérêt en USD, ce qui a une incidence sur la fluctuation potentielle du NII. Le calcul de la valeur de rendement s'effectue sur la période prévisionnelle de 12 mois en partant de l'hypothèse que le bilan reste constant.

Pour l'EVE et le NII, les hypothèses retenues concernant les dépôts à vue des clients sont une échéance à 1 jour à hauteur de 85%, une échéance à 5 ans à hauteur de 10%, et à 10 ans pour 5%.

Tableau ORA: Risques opérationnels - indications générales

Risque opérationnel

En matière de gestion et de surveillance du risque opérationnel, la Banque a mis en œuvre un dispositif de gestion de risque appliqué de façon cohérente à l'ensemble de ses entités et fonctions opérationnelles. Le dispositif de gestion de risque opérationnel se fonde sur les principes et éléments clés suivants, tels que codifiés dans le manuel «Operational Risk Manual», lequel est complété par diverses annexes telles que, par exemple, les annexes «New Business/Product Risk Assessment», «Change Risk Assessment», «Cyber Risk», «IT Risk», «Conduct Risk», «Compliance Risk Policies» et «Managerial & Functional Controls Framework», et au travers de diverses directives et procédures:

- formulation claire de la politique et des stratégies, et surveillance active du risque opérationnel élaborées par le Comité des Risques du Conseil d'administration et appliquées par le Comité Exécutif;
- définition commune du risque opérationnel à tout le Groupe, englobant toute la gamme des risques opérationnels ou types d'incidents pouvant affecter significativement les activités du Groupe;
- description claire de la hiérarchie des responsabilités en matière de risque opérationnel, du Comité des Risques du Conseil d'administration et du Comité Exécutif jusqu'aux responsables d'unités opérationnelles et aux fonctions de contrôle de risque (Group Risk Management, Compliance);
- définition détaillée des méthodologies en matière d'identification, évaluation, suivi, maîtrise et atténuation du risque opérationnel ("risk event management, risk self assessment, scenario analysis, change risk assessment, issue management and tracking, key risk indicators, comparative analysis, external event collection and analysis");
- processus de reporting et suivi régulier des profils de risques opérationnels (cartographie des risques, indicateurs de risque) des entités et activités de la Banque, communication efficace et régulière à l'échelon supérieur de Direction du Groupe, ainsi qu'au Comité Exécutif, au Comité des Risques du Conseil d'administration et au Comité d'audit;
- plans de secours et de continuité d'exploitation pour garantir un fonctionnement sans interruption des activités de la Banque;
- procédure claire d'évaluation du risque opérationnel concernant le lancement ou l'exploitation de tous nouveaux produits, activités, processus et systèmes;
- promotion d'une solide culture interne du risque opérationnel.

Afin d'assurer une gestion dynamique et une surveillance efficace du risque opérationnel ainsi qu'une définition proactive des mesures à prendre en termes d'atténuation des risques, une structure organisationnelle à plusieurs niveaux a été mise en place:

- Comité des Risques du Conseil d'administration;
- Comité d'audit;
- Comité des Risques;
- Unités de Contrôle (départements Risk Management, Compliance et Juridique);
- Audit Interne; et
- Management des unités opérationnelles.

La priorité de la Banque est donc d'assurer la pérennité de sa culture de la gestion des risques à tous les échelons de l'entreprise en maintenant une indépendance et une efficacité de notre processus d'examen et de surveillance des risques. Cette approche permet de mieux informer ses lignes de services et leur responsable afin d'assurer une uniformité à l'échelle de la Banque, tout comme de sans cesse perfectionner notre gestion des risques en fonction de l'évolution des activités.

La Banque utilise la méthode standard pour le calcul des exigences de fonds propres au titre du risque opérationnel.

Ratio de fonds propres, ratio de levier, ratio de liquidités à court terme - Banque mère

En application de la circulaire FINMA 2016/1, nous publions ci-après certains ratios réglementaires au niveau de la Banque mère (non consolidé).

Ratio de fonds propres

(en milliers de CHF)

	31.12.2020	31.12.2019
Fonds propres minimaux basés sur les exigences pondérées en fonction des risques	617'539	630'743
Fonds propres pris en compte	1'646'573	1'518'380
dont fonds propres de base durs (CET1)	1'367'200	1'239'007
dont fonds propres de base (T1)	1'646'573	1'514'380
Positions pondérées en fonction des risques (RWA)	7'719'237	7'884'292
Ratio CET1 (fonds propres de base durs en % des RWA)	17,7%	15,7%
Ratio T1 (fonds propres de base en % des RWA)	21,3%	19,2%
Ratio des fonds propres globaux (en % des RWA)	21,3%	19,3%
Volant anticyclique de fonds propres (en % des RWA)	0,03%	0,02%
Ratio-cible CET1 (en %) selon l'annexe 8 de l'OFR, majoré du volant anticyclique	7,8%	7,8%
Ratio-cible T1 (en %) selon l'annexe 8 de l'OFR, majoré du volant anticyclique	9,6%	9,6%
Ratio-cible global de fonds propres (en %) selon l'annexe 8 de l'OFR, majoré du volant anticyclique	12,0%	12,0%

Ratio de levier Bâle III

(en millions de CHF)

Ratio de levier Bâle III (fonds propres de base en % de l'engagement global)	5,4%	4,5%
Engagement global	30'666	33'401

Ratio de liquidités à court terme (LCR)

(en millions de CHF)

Ratio de liquidités à court terme, LCR (en %) du 4 ^e trimestre	211,1%	220,2%
Numérateur du LCR: somme des actifs liquides de haute qualité	10'977	10'476
Dénominateur du LCR: somme nette des sorties de trésorerie	5'201	4'757
Ratio de liquidités à court terme, LCR (en %) du 3 ^e trimestre	214,2%	258,9%
Numérateur du LCR: somme des actifs liquides de haute qualité	11'391	11'748
Dénominateur du LCR: somme nette des sorties de trésorerie	5'319	4'538
Ratio de liquidités à court terme, LCR (en %) du 2 ^e trimestre	233,4%	253,9%
Numérateur du LCR: somme des actifs liquides de haute qualité	11'177	12'267
Dénominateur du LCR: somme nette des sorties de trésorerie	4'789	4'831
Ratio de liquidités à court terme, LCR (en %) du 1 ^{er} trimestre	235,9%	268,9%
Numérateur du LCR: somme des actifs liquides de haute qualité	10'930	11'817
Dénominateur du LCR: somme nette des sorties de trésorerie	4'634	4'395

Copyright

© 2021 Union Bancaire Privée, UBP SA

Photos: @Getty Images/@iStock/@Depositphotos

Avril 2021



UNION BANCAIRE PRIVÉE